



Moëlan-sur-Mer

Compte-rendu Réunion plénière du CMJ Du samedi 24 janvier 2015

Membres présents : Le Pennec Marcel, Seillier Stanley, Garnier Louna, Herrouet Yannaël, Slater Gabrielle, Remegeau Paul, Le Gall Sarah, Chanvril Liam, Niliás Clément.

Membres Associés : Evennou Valérie Conseillère municipale, Gouy Nicolas Conseiller municipal, Debry Françoise Directrice des services à la population, Maleuvre Vincent Animateur

Excusé : Péron Antoine, élu

9h-10h:

- Le maire accueille les membres du Conseil Municipal Jeunes en salle du conseil municipal et leur souhaite la bienvenue, à l'occasion de cet événement extraordinaire qu'est l'installation du CMJ.

Il leur explique qu'il a souhaité qu'un CMJ puisse fonctionner à côté du conseil municipal des adultes, pour représenter les attentes et les préoccupations des jeunes.

Le quorum (majorité des élus présents) étant atteint, la séance est ouverte.

Le maire fait référence au travail du Conseil Municipal et cite les différents sujets qui y sont évoqués ; tels que les travaux des bâtiments, l'état des routes, la circulation des piétons, la vitesse excessive, l'entretien des terrains (élagage), le littoral (richesse touristique pour Moëlan), l'aide sociale dans une commune de 7102 habitants.

- Le maire propose un tour de table pour que chacun puisse se présenter, pour les élus, leur nom et rôle au sein de la mairie, et pour les jeunes élus, leur prénom et leur classe.

- Valérie Evennou, conseillère municipale, s'interroge sur le fait qu'il n'y a pas de représentant des écoles privées et que les jeunes de ces établissements n'ont pas compris la démarche des élections.

Vincent Maleuvre, animateur municipal, en charge de l'organisation des élections répond que les collégiens moëlanais scolarisés hors Moëlan-Sur-Mer ont été sollicités par courrier, les CM2 de l'école Immaculée Conception ont eu une réunion de présentation identique aux écoles publiques, mais il n'y a pas eu de candidat.

Le maire conclut le débat amorcé en souhaitant des améliorations à terme, pour que des représentants des écoles privées puissent siéger.

- Il est remis des fournitures de bureau aux élus : une petite mallette comportant : un bloc-notes, des crayons (Bic et fluo), un livre (Bientôt citoyen!), un agenda, une règle.

- Conformément à la charte signée avec l'Office de la langue bretonne, le maire souhaite que le logo du CMJ soit traduit en breton.

Installation des membres du conseil

- Un Président de séance est désigné jusqu'en janvier 2016. Il s'agit du plus âgé des élus, conformément au règlement intérieur : Paul Remegeau
- Une secrétaire de séance est désignée jusqu'en janvier 2016 : Sarah Le Gall

Présentation du nouveau règlement intérieur

- Il est donné lecture du règlement intérieur et de l'article 10 complémentaire, sur les droits et devoirs des élus. Il est adopté à l'unanimité.
- Il est proposé d'ajouter une rubrique concernant les absences et démissions. Trois absences injustifiées ou une absence régulière entraînent le remplacement de l'élu par un candidat aux élections de décembre 2014, au sein de son école puis dans les autres écoles. Cette règle est adoptée à l'unanimité.

10h-11h:

Le Président du Conseil Municipal Jeunes questionne le maire sur l'existence d'un budget propre au CMJ.

Le maire répond que la question sera discutée en réunion de budget le 18 février et votée en conseil municipal le 18 mars.

Présentation des idées recueillies lors des élections et propositions des conseillers

- Un recensement des idées de projets prioritaires est effectué. Il débouche sur les choix suivants qui sont soumis au vote :

- Décorer des endroits de la commune de Moëlan (ex: Mur à tag) : **7 voix**

- Panneaux pédagogiques/protection du littoral : **6 voix**

- Pistes cyclables : **5 voix**

- TBK (Installation d'abri bus) : **5 voix**

- Skate Parc : **5 voix**

- Nettoyage des plages : **3 voix**

- Enquête autour des échanges avec l'Allemagne et l'Irlande : **3 voix**

- Un deuxième vote a lieu pour départager les ex aequo.

Certains sujets se rapportant au même thème, il est convenu de retenir 4 idées.

Sont classées par ordre de priorité suite au 2^{ème} vote à main levée, les idées suivantes :

- 1^{er} Décorer Moëlan sur mer,
- 2^{ème} Le skate Parc,
- 3^{ème} Les panneaux pédagogiques,
- 4^{ème} Les pistes cyclables

Pour commencer, deux commissions sont mises en place, les deux autres idées seront étudiées ultérieurement.

Le skate Parc

S'y inscrivent : Stanley Seillier, Clément, Liam, Paul, Sarah

Une réunion est fixée pour le mercredi 4 février à 17h30 en Mairie.

Un courrier de convocation sera envoyé.

Les panneaux pédagogiques

S'y inscrivent, Gabrielle, Louna, Yannaël, Sarah

Une réunion est fixée pour le jeudi 26 février à 17h30 en Mairie.

Un courrier de convocation sera envoyé.

11h-11h30:

- Photographie avec les journalistes
- Pot de bienvenue
- Un calendrier de réunion est proposé avec ce compte rendu